

Concarneau, le 26 mars 2020



VILLE DE
CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville
BP 238
29182 CONCARNEAU
T 02 98 50 38 38
F 02 98 50 38 63
contact@concarneau.fr
www.concarneau.fr

COMMUNIQUE PRESSE

Contact Presse :
Cabinet du Maire - Christine BARBA
02 98 50 38 60 / 06 34 33 90 60
Mail : christine.barba@concarneau.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MAIRE:

DISPOSITIONS DU PREFET LIEES AUX MARCHES ALIMENTAIRES DE CONCARNEAU ET A L'OUVERTURE DES HALLES :

Malgré les demandes de dérogations du Maire - André FIDELIN pour maintenir ouverts les marchés alimentaires et de petits producteurs de Concarneau du lundi, mercredi et vendredi en centre-ville et du mardi à Beuzec-Conq ; le Préfet du Finistère a suspendu l'ensemble des marchés de Concarneau à compter du 25 mars 2020, suite aux directives du Président de la République et à l'état d'urgence pour crise sanitaire.

Le Préfet autorise cependant l'ouverture des Halles du centre-ville sous réserve de la mise en place de différentes mesures de sécurité :

- Le nombre de personnes présentes simultanément est strictement limité à 100 personnes, incluant clients et commerçants, et des agents municipaux filtreront les entrées pour ne pas dépasser ce chiffre de 100 personnes simultanément présentes,
- Seuls sont autorisés les stands fixes à caractère alimentaire,
- Les accès seront limités à une seule entrée et une seule sortie, distinctes l'une de l'autre,
- Une bande au sol délimitera une distance d'1 mètre devant les étals et une distance de sécurité devra être respectée entre les clients,
- Des messages de sensibilisation seront diffusés au moyen d'une signalétique visuelle et sonore et de médiateurs/agents municipaux.

L'ouverture des Halles sera organisée en ce sens, dans les plus brefs délais.

**Le Maire,
André FIDELIN**

